



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Service Organisation - Emploi - Compétences

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Direction du Patrimoine municipal

Gestionnaire sécurité incendie des bâtiments (H-F) – Réf 21-099 (Remplacement – Diffusion Externe)

Au sein du Service Architecture de Gestion la Direction du Patrimoine municipal et sous l'autorité du Chef de service, le gestionnaire sécurité incendie des bâtiments est en charge du suivi de l'ensemble des dossiers de sécurité incendie dans les bâtiments publics de la ville.

MISSIONS

- Gérer les dossiers sécurité pour l'ensemble des bâtiments publics de la ville
- Vérifier la bonne tenue des registres de sécurité
- Programmer et suivre les travaux de sécurité dans les différents bâtiments en relation avec les Chefs d'établissement et les directions concernées :
 - Tenir à jour la base de données de suivi des dossiers ERP
 - Conseil auprès des services municipaux, des maitres d'ouvrage, des maitres d'œuvre et des utilisateurs en matière de sécurité notamment dans le cadre de manifestations exceptionnelles
- Organiser et superviser les commissions communales de sécurité et d'accessibilité dans les ERP
- Tenir à jour l'ensemble des données de chaque bâtiment concernant les dispositifs d'alarmes anti-intrusions

PROFIL

- Maitrise de la réglementation des ERP
- Maitrise des normes sanitaires
- Maitrise du périmètre d'intervention en fonction de ses qualifications et habilitations
- Maitrise des techniques bâtiment second œuvre
- Maitrise des techniques de lecture de plan et techniques de signalisation
- Maitrise de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Maitrise des techniques de conduite d'engins et de véhicules
- Habilitations et autorisations de conduite
- Réglementation des ERP
- Normes sanitaires

HORAIRES ET LIEU DE TRAVAIL

- Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires
- Horaires habituels : 9h – 12 h / 13 h 30 – 17h30
- Contraintes particulières : Grande disponibilité et déplacements sur l'ensemble du territoire municipal
- Port des EPI obligatoire
- Lieu : Rue Hoche



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service Organisation - Emploi - Compétences

VOUS INFORME

CADRE STATUTAIRE

- Filière Technique, Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux, Cat B

Merci d'adresser votre candidature **par courriel avant le 10.02.2022** à :
Monsieur Le Maire
Service.recrutement@ville-bagnolet.fr